

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA 51<sup>e</sup> SESSION DU

# COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

à CORTINA D'AMPEZZO (Italie) ★ Hôtel Miramonti ★ 23 et 24 janvier 1956

## Membres présents :

*Présidence* : M. Avery BRUNDAGE, président du Comité International Olympique.

## Commission exécutive :

Vice-présidents : M. Armand Massard  
M. Lord Burghley.

*Membres* : S.A.R. Prince Axel de Danemark.  
S. E. Mohammed Taher.  
Dr Miguel A. Moenck.  
Comte Paolo Thaon di Revel.

## Membres du Comité International Olympique : (dans l'ordre alphabétique des pays)

Dr Karl Ritter von Halt	Allemagne
Baron de Trannoy	Belgique
Général Stoitcheff	Bulgarie
M. A. Sydney Dawes	Canada
Prof. Shou-Yi-Tung	Chine
M. Pedro Ibarra Mac Mahon	Espagne
M. John Jewett-Garland	Etats-Unis
M. Douglas F. Roby	Etats-Unis
M. J.-W. Rangell	Finlande
M. Eric von Frenckell	Finlande
M. François Piétri	France
Comte de Beaumont	France
Lord Luke	Grande-Bretagne
M. Angelo C. Bolanaki	Grèce
M. Jean Ketseas	Grèce
Major Général C.-F. Pahud de Mortanges	Hollande
Dr Ferenc Mezö	Hongrie
S.A.I. le Prince Gholam Reza Pahlavi	Iran
M. Ben G. Waage	Islande
Dot. De Stefani	Italie
S.A.S. le Prince Pierre de Monaco	Monaco
Sir Thomas Fearnley, membre honoraire	Norvège
M. O. Ditlev-Simonsen	Norvège
Sir Arthur Porritt	Nouvelle Zélande
Prof. Fr. Jerzy Loth	Pologne
Dr José Pontes	Portugal
M. Alexandre Siperco	Roumanie
M. Bo Ekelund	Suède
Général G. Dyrssen	Suède
Major Albert Mayer	Suisse
Dr J.-A. Gruss	Tchécoslovaquie
M. Suat Erler	Turquie
M. Constantin Andrianow	U.R.S.S.
M. Stanko Bloudek	Yougoslavie

## Arrivés après la session et pendant les Jeux :

S.A.S. le Prince Jean de Luxembourg	Luxembourg
Dr M. Mautner von Markhof	Autriche

## Procès-verbal :

Madame L. Zanchi, secrétaire du Comité International Olympique, remplaçant le chancelier malade.

SÉANCE DU MARDI 23 JANVIER A 8 H. 30

*Le président* souhaite la bienvenue aux membres du Comité International Olympique et annonce le décès de plusieurs collègues, en particulier celui du *Comte Clarence de Rosen* (Suède), de *M. Ernst Krogius* (Finlande) et de *M. Frédéric-René Coudert* (U. S. A.), tous trois membres honoraires. Nous avons perdu également deux membres actifs, *M. Antonio Prado Jr* (Brésil), membre du Comité International Olympique depuis 25 ans, et *M. R. W. Seeldrayers* (Belgique), décédé il y a quelques mois. Les membres se lèvent et observent une minute de silence en leur mémoire.

Notre ancien président, *M. J. Sigfried Edström*, nous a envoyé un télégramme. Il espérait pouvoir venir, mais a été retenu à Stockholm.

## Rapport des 2<sup>es</sup> deux Méditerranéens, Barcelone 1955

*M. Armand Massard* (vice-président) fait un rapport détaillé sur ces Jeux, qui eurent un grand succès et contribuèrent certainement à la diffusion des principes olympiques dans la péninsule ibérique. Il relate certaines difficultés qui se sont présentées, et dont certaines ont été résolues grâce aux décisions d'un comité formé des membres du Comité International Olympique présents à Barcelone, MM. Ibarra Mac Mahon, François Piétri, Bolanaki, Jean Ketseas, José Pontes, Gemayel et M. Massard. Le président d'honneur de "ces Jeux était S. E. Mohammed Taher, membre du Comité International Olympique.

Les prochains Jeux auront lieu à Beyrouth en 1959. Le Comité d'Organisation sera présidé par le membre du Comité International Olympique Cheik Gabriel Gemayel (Liban).

*M. François Piétri* (France) propose que le *trophée Bonacossa* qui doit récompenser un comité national olympique particulièrement méritant, soit attribué au Comité Olympique Espagnol pour la façon tout à fait remarquable dont ont été réalisés les Jeux Méditerranéens de 1955, à Barcelone. *Le président* prend note de cette proposition, la décision devant intervenir au moment de l'attribution des récompenses et à la session de Melbourne.

## **Rapports entre Fédérations Internationales, Comités Nationaux Olympiques et Comité International Olympique**

*M. Avery Brundage*, président du Comité International Olympique, *Lord Burghley* (vice-président) et *M. Ketseas* (Grèce) saisissent l'occasion qui leur est offerte par l'étude du rapport des Jeux Méditerranéens pour insister sur le fait que lors des Jeux Régionaux, une coopération très étroite doit s'établir entre les Fédérations Internationales et le Comité International Olympique, afin d'être certains que les règles olympiques seront entièrement respectées, et ceci avant que le Comité International Olympique n'accorde son patronage.

Les difficultés oui se sont produites à Barcelone doivent être éclaircies au cours d'une prochaine réunion de la Commission Exécutive du Comité International Olympique avec les représentants des Fédérations Internationales. *Lord Burghley* explique qu'en ce qui concerne l'I. A. A. F., les juges, officiels, etc., fonctionnant lors des Jeux Régionaux, ou même des Jeux Olympiques, sont presque toujours des nationaux du pays qui les organise. Ce sont les Fédérations Nationales qui les nomment, et les Fédérations Internationales devraient s'assurer soigneusement que ces officiels ont vraiment les capacités voulues pour faire respecter les règlements internationaux du sport qu'ils contrôlent. Si ce n'est pas le cas, il devrait être possible au Comité International Olympique de refuser son patronage et l'usage de son drapeau tant que les Fédérations Internationales n'auront pas donné leur approbation quant aux installations et conditions techniques de ces Jeux.

## **Rapport sur les Jeux Equestres, Stockholm 1956** *Général Dyrssen*

Un rapport sur les Jeux est distribué en anglais. L'exemplaire français est attendu d'une minute à l'autre. Le Comité Organisateur de ces Jeux a perdu son président, le Comte F. de Rosen, décédé tragiquement. Il a élu le Colonel Francke pour remplacer.

A une question posée par les membres français du Comité International Olympique, le *président* répond qu'il ne voit aucune objection à ce que Stockholm organise une cérémonie d'ouverture, à laquelle assisteront probablement les souverains de Suède et S. M. la reine d'Angleterre.

Le *Baron de Trannoy*, président de la Fédération Internationale Equestre (membre du Comité International Olympique pour la Belgique), dit crue sa fédération est entièrement satisfaite des travaux du Comité Organisateur de Stockholm.

*M. Andrianow* (U. R. S. S.) demande au Baron de Trannoy s'il est vrai que sa fédération autorise l'inscription de quatre com-

pétiteurs au lieu de trois dans le prix d'endurance et les courses d'obstacles. *M. Massard* (France) répond que la Fédération Equestre Française n'avait pas demandé l'augmentation du nombre des concurrents mais des chevaux. Le *Baron de Trannoy* déclare qu'aucune modification n'est intervenue au règlement des épreuves.

## **Rapport sur les Jeux de la XVI<sup>e</sup> Olympiade, Melbourne 1956**

Aucun membre du Comité Organisateur de Melbourne n'est présent. Le fait est souligné comme regrettable. Le *président* demande à *M. de Stefani* (Italie), qui vient de rentrer d'Australie, de faire un rapport sur ce qu'il a pu constater au cours de son inspection faite pour le compte du Comité National Italien.

*M. de Stefani* (Italie) pense que tout sera parfaitement en ordre pour les Jeux Olympiques.

Sur une question du *Comte de Beaumont* (France). *M. de Stefani* estime que le nombre d'athlètes attendus à Melbourne sera d'environ 30 à 40% inférieur à celui des participants à Helsinki mais les Asiatiques seront en augmentation. *M. Brundage* pense qu'il y aura de 5000 à 6000 athlètes. Pour la question du logement, un grand nombre de visiteurs trouveront à se loger chez des particuliers.

## **Rapport sur les Jeux Olympiques d'Hiver, Squaw Valley, 1956**

Le *président* informe les membres du Comité International Olympique qu'une importante délégation du Comité Organisateur de Squaw Valley est arrivée à Cortina, et qu'il leur a suggéré de faire une inspection complète des installations sportives de Cortina.

Le *président* fait un rapide historique de la façon dont le Comité Organisateur de Squaw Valley a été chargé de la célébration des Jeux d'Hiver. Personne n'a été plus étonné que lui de voir le Comité International Olympique accorder les Jeux d'Hiver à Squaw Valley, qui ne possède jusqu'ici aucune installation sportive quelconque. Il est vrai que le Comité Olympique des Etats-Unis a donné son approbation à cette candidature, et que le Gouverneur de l'Etat de Californie l'a assuré de sa protection. Il est vrai aussi que le représentant de Squaw Valley, M. Cushing, a répondu de façon satisfaisante à toutes les questions qui lui ont été posées au cours de deux interrogatoires serrés.

Dès son retour aux Etats-Unis, il a convoqué le président du Comité Olympique des Etats-Unis ainsi que M. Cushing, et leur a signifié qu'en sa qualité de président du Comité International Olympique, il est responsable du succès des Jeux Olympiques d'Hiver et qu'il leur parlera fermement et franchement.

Le Gouverneur de l'État de Californie a nommé un comité pour administrer les fonds qui proviennent des contribuables de Californie. Ce comité est formé de personnages très importants. Son président a assuré M. Brundage que si la préparation de ces Jeux n'était pas organisée de manière impeccable, il ne voudrait pas en faire partie.

Le Comité Organisateur a été réorganisé. Des architectes et des ingénieurs de renom ont supervisé les projets d'installation, et ils estiment que les travaux coûteront dans les 5 millions de dollars. L'argent doit provenir de l'État de Californie, dont l'Assemblée législative se réunit en mars. Il n'existe aucune installation de sport à Squaw Valley sauf un skilift et des tas de neige ! Les routes devront peut-être être améliorées par l'État, et cela coûtera cher.

La délégation de Squaw Valley est composée d'environ 15 personnes, et le Comité International Olympique peut constater que la question est examinée avec sérieux par les responsables. Ce sont tous des gens accoutumés à diriger de très grosses entreprises, et s'ils s'engagent à faire un travail, ils le feront. De toute manière, ils auront pu se rendre compte aujourd'hui de l'ampleur de la tâche qui les attend.

M. *Roby* (U. S. A.) donne quelques renseignements sur les raisons qui ont amené le Comité Olympique des Etats-Unis à donner son approbation à la candidature de Squaw Valley. Le fait que les stations d'hiver existantes comportaient toutes un inconvénient, il n'est resté après leur élimination que Squaw Valley, jouissant de conditions d'enneigement et d'une présentation très convaincante ! Les Américains étant un peuple réaliste et décidé, il est probable qu'ils tiendront leur parole quoi qu'il puisse leur en coûter.

M. *Bo Ekelund* (Suède) voudrait savoir quelle position prendra le Comité International Olympique si l'assemblée législative ne garantit pas les 5 millions de dollars en mars. Pourra-t-il à ce moment choisir une autre ville ?

Le président du Comité International Olympique propose de procéder de la manière suivante : Les plans proposés par le Comité Organisateur de Squaw Valley doivent être étudiés par la Commission Exécutive, et approuvés par les Fédérations Internationales dont les sports sont en cause. Le Comité Organisateur doit donc obtenir l'approbation écrite des Fédérations Internationales. Ensuite, nous devons obtenir la garantie que les fonds nécessaires seront alloués par l'Assemblée législative et fixer une date limite pour cette garantie.

D'autre part, cette estimation à 5 millions de dollars n'est qu'une prévision d'architecte, et le coût final peut être de beaucoup supérieur à cette somme. Nos amis italiens ont dépensé 7½ millions de dollars pour organiser les Jeux d'Hiver, et le coût des travaux est de beaucoup supérieur à Squaw Valley qu'à Cortina. Le président se propose donc de demander à la délégation américaine si, après avoir visité Cortina, elle a toujours l'intention

d'organiser les Jeux à Squaw Valley, si elle peut assurer qu'ils ne seront pas inférieurs à ceux de Cortina ; ils devraient même être supérieurs, car le mouvement olympique doit aller en progressant. S'ils sont décidés à entreprendre ce travail, nous fixerons un délai limite pour obtenir les garanties nécessaires. La séance est levée à midi.

REPRISE DE LA SÉANCE A 15 HEURES

## **Rapport sur les Jeux de la XVII<sup>e</sup> Olympiade, Rome 1960**

Le *Comte Thaon di Revel* (Italie) commente le rapport sur la préparation des Jeux de Rome de 1960 qui a été distribué en français et en anglais. Des projets sont en préparation pour la construction du vélodrome, des piscines, du village olympique, et des halles pour les sports de salle. Tout sera fait selon les prescriptions des fédérations internationales et il y aura suffisamment d'installations complémentaires. La question du financement est résolue.

### **Visites**

#### **à Innsbruck et Garmisch-Partenkirchen**

Les membres du Comité International Olympique ont été invités à visiter les installations sportives de la ville d'Innsbruck, ainsi que celles de Garmisch-Partenkirchen, après leur départ de Cortina.

### **Nouvelles Règles Olympiques**

Le président annonce que les deux commissions française et anglaise vont se réunir pour mettre au point le texte des Règles Olympiques. Ensuite elles seront réimprimées et diffusées aux membres du Comité International Olympique, etc.

En ce qui concerne le défilé des athlètes, la Commission Exécutive recommande un léger changement, pour le nombre des officiels défilant en tête des athlètes. Jusqu'ici ce nombre avait été fixé à 10% des athlètes, mais cela crée passablement de difficultés lorsqu'il s'agit de choisir les officiels qui défilent. C'est pourquoi la Commission Exécutive voudrait que ce nombre soit réduit à trois personnes, les Jeux Olympiques appartenant aux athlètes et non aux officiels. La proposition de la Commission Exécutive est adoptée à la quasi unanimité.

### **Rapport sur le projet de convention pour la protection des emblèmes olympiques**

Le président résume la question et déclare que malheureusement peu de pays ont déclaré vouloir adhérer à la convention, et être prêts à envoyer un représentant lors d'une assemblée convoquée par le gouvernement suisse. Les membres présents déclarent presque tous avoir fait des démarches pressantes

après de leurs gouvernements, et le président leur demande de ne rien négliger pour faire aboutir la Convention.

## Discussion

### sur le projet de médaille olympique

*Le président* expose la situation et la question sera définitivement éclaircie à la session de Melbourne.

## Télévision aux Jeux Olympiques

Cette question est infiniment complexe, dit *le président*, qui reçoit à chaque instant des télégrammes provenant de tous les points du monde. Une longue discussion s'engage.

Résumant la question, *le président* pense que c'est aux comités organisateurs à traiter avec les représentants de la télévision, après que le Comité International Olympique aura mis sur pied une règle à ce sujet. *Le président* fera donc une enquête serrée à ce sujet et fera rapport aux membres du Comité International Olympique. Le sujet sera repris à la session de Melbourne, et probablement à la session suivante, quand nous aurons fait l'expérience de la télévision à ces Jeux.

Avant de clore la séance de mardi, *le président* annonce que la ville de Bruxelles, qui avait accepté l'organisation de la session du Comité International Olympique en 1957, a retiré sa candidature à la suite du décès de M. Seeldrayers. Nous devons donc choisir une autre ville. *Le président* demande aux membres d'y réfléchir, car il n'y a pour le moment que la candidature de Karachi (Pakistan) et celle de Nairobi (Kenya) qui sont toutes deux fort éloignées de l'Europe. Comme les membres doivent se rendre à Melbourne cette année encore, il semblerait plus normal de tenir notre session de 1957 en Europe. *Le Général Stoitcheff* (Bulgarie) propose immédiatement la candidature de Sofia. La question sera résolue à la séance de mercredi.

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU MERCREDI 24 JANVIER A 9 H. 30

## Rapport

### sur les VII<sup>es</sup> Jeux Olympiques d'Hiver, Squaw Valley 1960

La délégation de Squaw Valley est introduite.

*M. Marshall Hazeltine*, New-York, membre de la délégation qui a présenté la candidature de Squaw Valley à Paris, donne la composition de la délégation, en indiquant à quel titre ces délégués représentent le Comité Organisateur de Squaw Valley; l'un après l'autre, ces délégués donneront les détails pour la préparation des Jeux, dans leur domaine particulier. Prennent la parole : *M. Kenneth L. Wilson*, Chicago, *M. Prentis C. Hale*, *M. Cushing*, *M. Alan Christiansen*, de San Fran-

cisco, *M. John M. Peirce*, Sacramento, Californie, directeur des finances de l'Etat de Californie, dit que l'Etat de Californie est prêt à prêter son concours pour la réussite des Jeux de Squaw Valley. L'Assemblée législative de Californie a déjà voté un million de dollars pour le début des travaux, et le Gouverneur proposera à cette assemblée, qui doit se réunir en mars prochain, de voter les quatre autres millions de dollars qui sont nécessaires à l'accomplissement des projets. Il est certain que l'Assemblée législative de Californie votera cette nouvelle subvention, *M. Harold Johnson*.

*Le président* du Comité International Olympique, *M. Brundage*, s'adresse à la délégation de Squaw Valley et leur dit qu'il est heureux qu'ils aient pu se rendre compte sur place de ce que représente l'organisation des Jeux d'Hiver. Les plans apportés doivent être étudiés soigneusement par le Comité International Olympique et ensuite approuvés par les différentes Fédérations Internationales, et ceci par écrit. Les questions techniques qui ne sont pas encore au point doivent être définitivement éclaircies. Quant à la question financière, l'estimation du coût des travaux, fixée à 5 millions de dollars, n'est qu'un devis approximatif, et peut subir une sérieuse augmentation.

*Le président* fait ensuite remarquer que la délégation n'a pas parlé du coût du séjour et du voyage aller et retour depuis l'Europe des participants aux Jeux. A Paris, la délégation avait parlé d'une somme de 500 dollars. *Le président* espère que cette promesse n'a pas été oubliée.

Il y a aussi la question des visas des participants des pays qui possèdent un Comité National Olympique, mais n'ont pas de relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Il est nécessaire que le Comité Organisateur des Jeux s'en occupe aussitôt que possible.

*Dernier délai*. Une date limite au 3 avril 1956 est fixée pour obtenir de l'Assemblée législative la garantie que tous les fonds nécessaires seront votés par l'Etat de Californie pour une organisation impeccable des Jeux Olympiques d'Hiver de 1960 à Squaw Valley.

La délégation de Squaw Valley se retire. *M. le président A. Brundage* dit qu'il faut examiner la situation qui se présenterait si l'Assemblée législative ne votait pas les crédits nécessaires, et si à la date du 3 avril, nous n'étions pas en possession de la garantie gouvernementale pour le financement des Jeux de Squaw Valley. Les membres désirent-ils laisser la question ouverte et la résoudre à une session qui pourrait être fixée à Stockholm pendant les Jeux Equestres ? Ou veulent-ils attribuer les Jeux à la ville qui avait obtenu la seconde place à Paris lors de l'attribution des Jeux ? *Le président* a reçu l'assurance des représentants autrichiens que la ville d'Innsbruck est prête à organiser les Jeux d'Hiver, que l'argent nécessaire est assuré, et qu'en cas de manque de neige comme c'est le cas cette année, Innsbruck possède des stations plus élevées où la neige est toujours bonne.

*Lord Burghley* pense qu'on peut difficilement convoquer une nouvelle session à Stockholm, où probablement peu de membres se rendront. Il lui semble plus raisonnable de reporter sur Innsbruck le choix du Comité International Olympique en cas de défection de Squaw Valley.

A l'unanimité, les membres du Comité International Olympique votent en faveur d'Innsbruck, si le cas se présentait.

## Lettres circulaires

*Le président* dit que la lettre-circulaire concernant le classement par points a été diffusée dans la presse mondiale et a provoqué passablement de commentaires.

*Le président* est en train de préparer une nouvelle lettre-circulaire aux Comités Nationaux Olympiques, pour attirer leur attention sur la règle N° 25 et leur demander de nous faire savoir s'ils se conforment à cette règle. En même temps une lettre sera envoyée à toutes les Fédérations Internationales, attirant leur attention sur le fait que nous avons virtuellement placé les Comités Nationaux Olympiques sous le contrôle des Fédérations Internationales par le canal des Fédérations nationales, et que nous leur demandons leur coopération pour obtenir la garantie qu'aucune ingérence politique ou commerciale ne sera tolérée au sein des Comités Nationaux Olympiques.

La chancellerie du Comité International Olympique est assaillie de lettres provenant de Comités Nationaux Olympiques demandant des explications sur ce qui est possible ou impossible. Chaque Fédération internationale a son statut de l'amateur, sur certains points tous sont d'accord, sur d'autres leurs avis diffèrent. Nous reprendrons cette question après l'avoir approfondie, et vous ferons rapport à ce sujet.

*Le président* a envoyé une lettre aux Comités Organisateurs de Cortina, Stockholm et Melbourne pour leur recommander d'attirer l'attention des Comités Nationaux Olympiques auxquels ils ont envoyé des formulaires d'inscription, sur les critiques émises dans le public à l'égard de non amateurs qui ont participé à des Jeux Olympiques et sur leur responsabilité à cet égard, ainsi qu'à l'égard de ceux qui n'attendaient qu'un classement des Jeux pour signer un engagement de professionnels.

*Le président* reprend ensuite la question des championnats du monde. Il serait hautement désirable que l'année des Jeux Olympiques, les Fédérations Internationales considèrent les Jeux Olympiques comme étant les championnats du monde. C'est le cas pour la Fédération Internationale Athlétique d'Amateurs, dont Lord Burghley est président.

*Lord Burghley* sait par expérience que beaucoup de Fédérations Internationales souffrent du même mal que nous, soit du manque de fonds. Si nous pouvions obtenir à l'amiable des subsides des compagnies de télévision,

nous pourrions en faire profiter les Fédérations Internationales, qui, à leur tour, seraient plus enclines à donner satisfaction au Comité International Olympique dans la question des championnats du monde.

## Situation en Allemagne

*Le président* met le Comité International Olympique au courant du résultat obtenu dans la question de l'équipe unifiée représentant l'Allemagne aux Jeux Olympiques de Cortina et de Melbourne. Nous avions demandé une chose qui paraissait à l'époque impossible et qui en fait a été réalisée. *Le président* demande à *M. Karl Ritter von Halt* (Allemagne) de faire rapport à ce sujet.

*Le D<sup>r</sup> von Halt* dit que la décision primitive était que cette équipe unifiée serait organisée pour les Jeux de Melbourne. Ceux de Cortina semblaient trop proches pour avoir la possibilité d'arriver à une entente dans un délai si court. Cependant, après avoir réuni les deux parties autour d'une table ronde sans président, les dirigeants se sont mis d'accord sur les principes suivants :

Les deux parties auront le même drapeau, le même emblème et le même uniforme. Tous les athlètes vivront dans le même hôtel. Le chef de mission sera choisi dans l'équipe qui aura la majorité des athlètes. Les meilleurs athlètes seront choisis dans les deux camps. En cas de victoire, il sera joué l'hymne du vainqueur. Au cas où la victoire serait le fait d'une équipe mixte, aucun hymne ne serait joué. Ce dernier cas n'est pas résolu de manière bien satisfaisante, mais il a été impossible de trouver mieux. Nous y arriverons peut-être pour Melbourne.

La correspondance concernant cette équipe unifiée a été confiée au Comité National Olympique de l'Allemagne de l'Ouest, les engagements doivent être signés par les deux parties. Nous n'avons admis aucune ingérence politique dans nos relations olympiques.

*Le président* félicite le *D<sup>r</sup> Ritter von Halt* pour ce beau résultat. Nous avons obtenu dans le camp sportif ce que les politiciens n'ont jamais obtenu jusqu'ici. Il cite cependant des extraits d'articles parus dans des journaux de l'Allemagne de l'Est, invitant les dirigeants et les athlètes à ne pas perdre de vue la question politique au cours de leurs exploits sportifs. *Le président* a donc fait faire des photocopies de ces coupures, et les a envoyées au Comité National de l'Allemagne de l'Est, en lui demandant des explications. Une réunion sera arrangée entre les diverses parties, au cours de laquelle nos principes seront une fois de plus rappelés.

Ces difficultés ne sont pas seulement le fait des pays de l'est, mais dans beaucoup de pays nous avons actuellement des difficultés avec les autorités qui voudraient s'immiscer dans nos Comités Nationaux. Nous devons faire tout notre possible pour nous y opposer.

Sur une question de *M. Bo Ekelund* (Suède), le *D<sup>r</sup> Ritter von Halt* dit qu'il n'y aura pas

d'équipe mixte à Stockholm, le Comité Olympique de l'Allemagne de l'Est n'ayant pas de cavaliers à y envoyer.

*M. Massard* (France) informe le D<sup>r</sup> Ritter von Halt qu'il a reçu des protestations de l'ambassade d'Allemagne à Paris, contre l'emploi de deux hymnes.

Séance levée à 12 h. 30.

REPRISE DE LA SÉANCE A 15 HEURES

## **Art. 25. Concernant les Comités Nationaux Olympiques**

*Le président* reprend cette question et dit que plusieurs Comités Nationaux Olympiques ne se conforment pas à cette règle. Il a fallu retirer la reconnaissance provisoire du Comité Olympique de l'Équateur, et ce sera probablement le cas pour plusieurs autres Comités Nationaux Olympiques, dont les athlètes ne pourront pas prendre part, aux Jeux Olympiques. C'est une mesure coercitive dont nous n'userons qu'en dernier ressort. Du reste, la seule menace d'en arriver là fait que les Comités Nationaux en cause préfèrent se conformer à nos règles. Ce fut le cas pour Cuba notamment.

*Lord Burghley* cite quelques exemples de cas où des exceptions peuvent être consenties à nos règlements. *M. Roby* fait de même, et *le président* leur répond qu'une clause spéciale a été ajoutée à la règle 25, disant que dans des cas spéciaux, certaines exceptions peuvent être consenties. Les Comités Nationaux Olympiques peuvent soumettre leurs problèmes au Comité International Olympique, qui examinera chaque cas et leur &Cordera ou leur refusera les autorisations nécessaires. Il ne faut pas perdre de vue le fait que chaque année, nous acceptons de nouveaux Comités Nationaux Olympiques des parties les plus reculées du monde, qui n'ont aucune tradition olympique. Cette règle doit leur servir de base. *M. François Piétri* estime que c'est aux membres du Comité International Olympique des pays en cause à signaler les cas exceptionnels et à demander des dérogations, ceci pour éviter un foisonnement intempestif de demandes des Comités Nationaux Olympiques.

*Le président* rappelle aux membres que cette règle n'est pas faite seulement pour les Etats de l'Amérique du Sud, ou de l'Amérique centrale, où nous avons éprouvé passablement de difficultés ces dernières années. On lui signale des difficultés au Portugal, et même au Danemark. Il en peut surgir dans toutes les parties du monde. C'est la raison pour laquelle il veut envoyer une nouvelle lettre-circulaire aux Comités Nationaux Olympiques pour leur demander de quelle manière ils se conforment aux règles du Comité International Olympique.

## **Comité Olympique de la Sarre**

*Le président* informe les membres que le Comité Olympique de la Sarre aurait voulu

que ses athlètes soient réunis à ceux de l'Allemagne et ne forment qu'une seule équipe pour un seul peuple. Mais le cas de la Sarre est différent de celui de l'Allemagne de l'Est, et il leur a conseillé de participer aux Jeux sous leurs propres couleurs, jusqu'à ce que la situation politique de leur pays soit officiellement éclaircie. Les dirigeants de la Sarre avaient peur que leurs athlètes ayant pris part aux Jeux comme Sarrois, il ne leur soit pas possible plus tard d'y concourir comme Allemands. Je pense que nous devons leur donner une permission spéciale dans ce cas. Il s'agit là de questions politiques auxquelles nous sommes mêlés bien malgré nous.

## **Comité Olympique Chinois**

*Le président* donne la parole à notre membre chinois, *Prof. Shou-Yi-Tung*, qui désire faire une déclaration. et le met en garde contre d'éventuelles remarques politiques.

*Le Prof. Shou-Yi-Tung* désire souligner qu'en 1949 la Fédération Nationale Athlétique de la Chine démocratique existait déjà, et qu'à son avis, la « China National Amateur Athletic Federation » n'existe plus depuis longtemps, bien qu'on prétende qu'elle ait été transférée de Nankin à Taiwan. Il demande en conséquence que le Comité Olympique de la Chine nationaliste soit ravalé de la liste des Comités Nationaux Olympiques.

*Le président* lui répond que les principes fondamentaux du mouvement olympique veulent que les Jeux Olympiques soient ouverts à toute la jeunesse du monde. Leur organisation a été reconnue à la session d'Athènes. Celle de Taiwan, où vivent dix millions d'habitants, est également reconnue. Nous ne pouvons pas les exclure, pas plus que nous ne pouvons exclure la Chine continentale, à moins qu'ils ne respectent pas nos règles olympiques.

*Le président* explique au Prof. Shou-Yi-Tung que s'il désire porter cette question à l'ordre du jour d'une autre session, il doit le faire par une lettre motivée, mais qu'il ne peut être question d'exclure Taiwan pour une raison politique. *Le Prof. Shou-Yi-Tung* exprime le désir de voir cette question figurer à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité International Olympique.

## **Divers**

*Le président* porte à la connaissance du Comité International Olympique une lettre du Comité Olympique Danois concernant les juges dans les épreuves de boxe, lutte, etc., c'est-à-dire ceux dont l'avis personnel prévaut. Le Comité Olympique Danois désire que les frais de certains de ces juges soient mis à la charge du Comité Organisateur des Jeux. Il est difficile de charger encore les Comités Organisateurs de plus de dépenses qu'ils n'en ont actuellement, mais nous devons chercher une solution à ce problème. *Le président* demande aux membres d'y penser.

Le président a également reçu une lettre de *M. Albert Mayer* (Suisse) que ses fonctions de juge pour le bobsleigh empêchent d'assister à la séance. *M. Mayer* voudrait que le Comité International Olympique reprenne de temps en temps la question du programme: aussi bien des sports obligatoires que des sports facultatifs. Certains nouveaux sports prennent avec le temps beaucoup plus d'importance que ceux qui sont inscrits au programme depuis fort longtemps.

## Reconnaissance

### de nouveaux Comités Nationaux Olympiques

Des Comités Nationaux ont été formés en Ouganda, North Borneo et Papua, qui demandent la reconnaissance du Comité International Olympique.

Aucune objection pour l'Ouganda et North Borneo. Pour Papua, il s'agit d'un protectorat australien, et il semble préférable de consulter auparavant le Comité Olympique Australien. Ainsi en est-il décidé.

Les Comités Olympiques d'Ouganda et de North Borneo sont reconnus.

### Proposition suédoise concernant les femmes mariées à un étranger

Après une discussion à laquelle prirent part *MM. von Frenckell, François Piétri et Lord Burghley*, la proposition suédoise est acceptée c'est-à-dire que : « Une femme-athlète ayant concouru aux Jeux Olympiques sous les couleurs de son pays d'origine est autorisée de

participer aux Jeux suivants sous les couleurs de son nouveau pays par mariage. »

## Session de 1957

*M. Garland* (U. S. A.) ayant soulevé la question de l'invitation permanente offerte par Lausanne, le *Comte de Beaumont* (France) répond au nom de *M. Albert Mayer* (Suisse) qu'il lui a été impossible d'entrer en contact téléphonique avec la ville de Lausanne pour obtenir confirmation de sa candidature, le syndic et les municipaux compétents étant absents de leur cité. Dans ces conditions, il vaut mieux renoncer à cette candidature.

Le président met les candidatures au vote. *La ville de Sofia* est choisie à la quasi unanimité des votes. *M. le Général Stoitcheff* remercie.

## Vote de remerciements

*Lord Burghley* (Grande-Bretagne) adresse, au nom des membres du Comité International Olympique, ses remerciements au président, qui consacre la plus grande partie de son temps à la bonne marche du mouvement olympique, et n'hésite pas à entreprendre des grands voyages autour du monde pour se renseigner sur les problèmes qui se présentent.

Session levée à 19 h. 30.

Le président du Comité International Olympique

*Avery Brundage.*

La secrétaire :

*M<sup>me</sup> L. Zanchi.*



## Bilan des VII<sup>es</sup> Jeux Olympiques d'Hiver à Cortina d'Ampezzo

Depuis trois mois le rideau s'est tiré sur ces Jeux qui sont entrés dans l'histoire. Cortina d'Ampezzo qui n'était qu'une « station » comme tant d'autres, a connu ses heures de gloire. Touristiquement parlant elle est sortie grandie de ces Jeux et l'Olympisme lui a donné figure de « vedette ». Son nom s'est répandu dans le monde à coup de millions de lignes dans la presse, sans compter ce que lui aura donné le cinéma, la télévision et la radio. 3200 heures de communications téléphoniques (800 simultanées grâce au nouveau câble coaxial) ont transmis des millions de paroles publicitaires en faveur de Cortina. Il a été enregistré plus de 7000 téléphotos, plus de 1000 émissions radiophoniques et une centaine de reportages de télévision, etc., etc.

Grandiose publicité : Tant mieux... Cortina d'Ampezzo l'a bien mérité.

C'est également l'heure des règlements de compte, aussi voudrions-nous citer, ne fut-ce que brièvement, ceux qui furent les chevilles ouvrières de ces joutes sportives organisées avec une telle perfection qu'on en parlera longtemps encore. La presse *unanime* n'a-t-elle pas tari d'éloges envers ceux qui eurent la tâche d'organiser une manifestation de cette envergure ?

Le Comte Paolo Thaon di Revel, membre du Comité International Olympique et président du Comité d'Organisation, entouré d'une phalange d'hommes courageux, entreprenants et dévoués à la cause olympique, a su donner à ces VII<sup>es</sup> Jeux d'Hiver l'ampleur que personne, précédemment, leur avait donnée. On a parlé de possibilités financières sans limite. D'accord ; mais encore fallait-il savoir utiliser l'argent à bon escient, ce qui a été fait sans